



HINDLINGEN

*Ecartelé d'azur et d'argent à la croix alézée aux extrémités pattées,
de l'un dans l'autre, posée sur l'écartelure.*

Création d'armoiries en 1977. La croix figurait sur les bornes qui délimitent le territoire de la commune.

Hindlingen dont le nom apparaît en l'an 735 sous la dénomination « Chuntilingas » a fait partie du comté de Ferrette du XIV^e siècle jusqu'à la Révolution.